

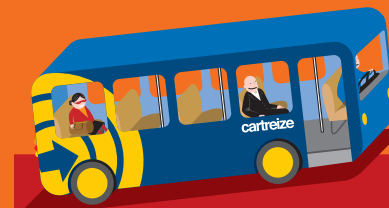
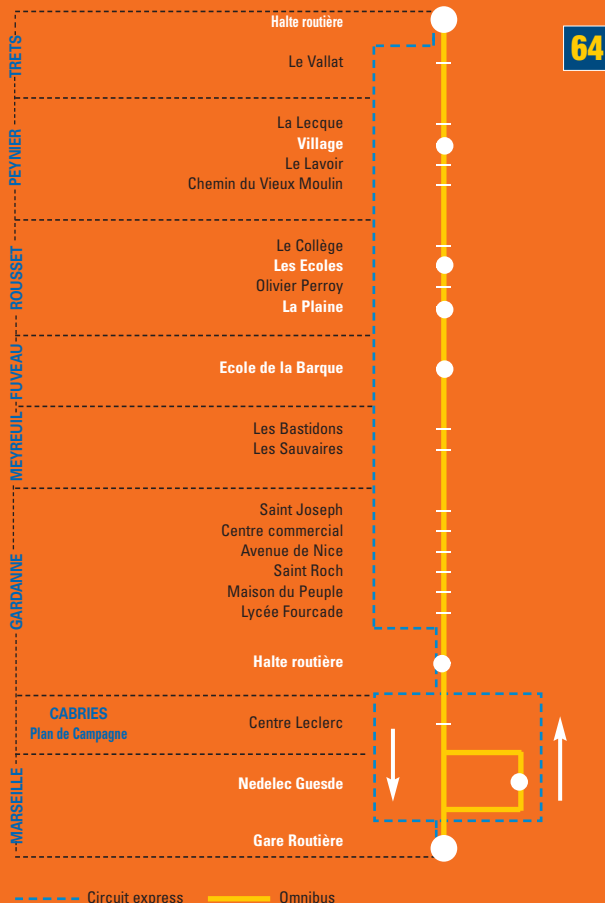
# Trets > Marseille par Peynier, Rousset et Gardanne

Jours de fonctionnement	LU	LU	LU	LU	LU	LU
	MA	MA	MA	MA	MA	MA
	ME	ME	ME	ME	ME	ME
	JE	JE	JE	JE	JE	JE
	VE	VE	VE	VE	VE	VE
SAM			SAM	SAM	SAM	
	PMR			PMR		
Période de fonctionnement	AN2	H1	AN2	AN2	AN2	H1
TRETS - Halte routière	6h30	7h00	7h30	12h35	16h30	17h00
PEYNIER - Village	6h35	-	7h35	12h40	16h5	17h05
ROUSSET - Les Ecoles	6h40	-	7h40	12h45	16h40	17h10
ROUSSET - La Plaine	6h45	-	7h45	12h50	16h45	17h15
FUVEAU - Ecole de la Barque	6h50	-	7h50	12h55	16h50	17h20
GARDANNE - Halte routière	7h10	7h20	8h10	13h15	17h10	17h40
CABRIES - Plan de Campagne Centre Leclerc	-	-	8h20	13h25	-	-
MARSEILLE - Gare routière	7h45	7h55	8h45	13h50	17h45	18h15

AN2 : Toute l'année sauf les jours fériés

H1 : Du 31/08/09 au 20/12/09 et du 04/01/10 au 25/07/10 sauf les jours fériés

PMR : Véhicule accessible aux personnes à mobilité réduite



**AllôCARTREIZE**  
0 811 880 113



CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
Direction des transports - 10, place de la Joliette - Atrium 10.2  
BP 12413 - 13566 MARSEILLE Cedex 02  
www.cg13.fr

## DEPOSITAIRES

**GARDANNE**  
Maison de la Presse  
4, boulevard Bontemps

**BOUC BEL AIR**  
Librairie Papeterie Presse La Mounine  
Lot. Rhin et Danube  
266, av. De Lattre De Tassigny

**ROUSSET**  
Presse Ste Tremplin  
26, place Paul Borde

**CABRIES**  
Plan-de-Campagne  
Kiosque Avant Cap : CC Avant Cap

SAP SOCIÉTÉ DES AUTOCARS  
DE PROVENCE  
289, rue des Roseaux  
13320 Bouc-Bel-Air  
Tél. : 04 42 94 96 00

Jours de fonctionnement	LU	LU	LU	LU	LU	LU
	MA	MA	MA	MA	MA	MA
	ME	ME	ME	ME	ME	ME
	JE	JE	JE	JE	JE	JE
	VE	VE	VE	VE	VE	VE
	SAM		SAM	SAM	SAM	
	PMR			PMR		
Période de fonctionnement	AN2	H1	AN2	AN2	AN2	H1
MARSEILLE - Gare routière	7h50	8h00	12h15	17h15	18h15	18h45
CABRIES - Plan de Campagne Centre Leclerc	-	-	12h35	17h35	18h35	-
GARDANNE - Halte routière	8h20	8h30	12h45	17h45	18h45	19h15
FUVEAU - La Barque - à la demande	-	-	12h55	18h00	19h00	-
ROUSSET - La Plaine	8h40	8h50	13h05	18h10	19h10	-
ROUSSET - Les Ecoles	8h45	8h55	13h10	18h15	19h15	-
PEYNIER - Village	8h50	9h00	13h15	18h20	19h20	-
TRETS - Halte routière	8h55	9h05	13h20	18h25	19h25	19h35

AN2 : Toute l'année sauf les jours fériés

H1 : Du 31/08/09 au 20/12/09 et du 04/01/10 au 25/07/10 sauf les jours fériés

PMR : Véhicule accessible aux personnes à mobilité réduite

## LES TITRES VALABLES SUR LE RESEAU CARTREIZE

### ■ Les titres de transport

**TOUS PUBLICS** : Le billet unité (en vente à bord des cars), l'Abonnement « 6 voyages », l'Abonnement « Hebdo Combiné » et les Abonnements « Mensuel ou Annuel ».

**JEUNES DE MOINS DE 26 ANS** : Le « Pass Journée Jeunes », les Abonnements « Mensuel ou Annuel Jeunes » et le « 1 € Jeunes ».

**SENIORS + DE 65 ANS** : Le 1 € Senior » en vente à bord des cars ou sur ticketreize.

### ■ Carte Ticketreize

La carte à puce Ticketreize est obligatoire pour bénéficier des formules. Pour l'obtenir, il vous suffit de vous présenter dans l'un des points de vente CARTREIZE cités ci-dessous, avec une photo et une pièce d'identité (coût de la carte 5 €).

### ■ Points de vente

Gare Routière de Marseille Saint-Charles

### ■ Rechargement

Vous pouvez vous rendre dans les points de vente CARTREIZE ou chez les dépositaires agréés par le Conseil Général listés au verso. ([Liste complète des dépositaires sur www.Lepilote.com](http://www.Lepilote.com))



64



**TRETS  
MARSEILLE**  
par Peynier, Rousset et Gardanne

Edition 2009/2010

